

# SYNDICAT MIXTE D'ETUDES ET D'AMENAGEMENT DE LA GARONNE

---

## 3 - GARONNE BIOLOGIQUE : QUALITÉ ET MILIEUX

### 3.5 – Programme d'actions sur les paysages garonnais

---

#### RAPPORT

-----

#### I – RAPPEL DU CONTEXTE

Le Sméag a souhaité enrichir le Plan Garonne d'un volet sur l'"identité paysagère et culturelle" du fleuve. Une étude sur les paysages et le patrimoine garonnais a été menée par le Sméag depuis 2006, en collaboration avec la Diren de Midi-Pyrénées. L'étude est en cours de finalisation et sera adressée prochainement aux membres du Comité syndical du Sméag. Un bilan de cette étude et les modalités de sa diffusion sont en cours de réflexion avec les services de la Diren.

L'ensemble des attentes exprimé par le comité de pilotage de cette étude élargi aux collectivités ne peut être satisfait dans le cadre du marché actuel. En outre, l'État est soucieux de développer de manière optimale les éléments mis en évidence dans l'étude. Par courrier du 4 septembre 2007, la Diren a demandé au Syndicat mixte d'élargir la démarche paysagère en intégrant des prestations supplémentaires. Des propositions ont été faites et soumises au débat d'orientations budgétaires du 8 novembre 2007. Il était ressorti de la discussion qu'il fallait commencer par identifier clairement les besoins des collectivités garonnaises avant d'engager une suite à l'étude paysagère.

Par ailleurs, en dehors du marché en cours, lors de l'année 2007, **le Sméag a été sollicité à plusieurs reprises pour des demandes de contribution relatives aux paysages et au patrimoine, dans le cadre de projets divers** (préconisations en vue de la révision de documents d'urbanisme, appui au montage de projets, avis sur le contenu de projets d'aménagement, contribution à une formation d'enseignement supérieur). Des précisions sur ces demandes figurent en annexe et dans le rapport d'activité 2007.

Ainsi, les recommandations du comité de pilotage de l'étude paysagère ainsi que les sollicitations spontanées des collectivités militent en faveur d'une poursuite des activités paysagères du Sméag avec l'objectif de promouvoir et faciliter la prise en compte de valeurs paysagères dans des démarches opérationnelles.

## **II- PROPOSITIONS POUR 2008**

### **Il est proposé en 2008 :**

- de poursuivre l'assistance des collectivités pour intégrer pleinement la composante paysagère dans les projets sur la Garonne,
- de donner suite à l'étude paysagère menée dans le cadre du Plan Garonne depuis 2006.

S'agissant des suites de l'étude paysagère du Plan Garonne, le programme suivant a été proposé et discuté avec les services de la Diren Midi-Pyrénées :

- **1<sup>er</sup> semestre 2008** : remise en forme de l'étude pour diffusion des phases de caractérisation des entités et d'indentification des enjeux (phases 1 et 2), production d'une synthèse de l'étude et réalisation d'une plaquette d'information à destination des membres du comité de pilotage de l'étude élargi aux collectivités garonnaises et aux partenaires du Sméag.

Il est prévu une diffusion réduite de l'étude sous forme imprimée (40 exemplaires pour les collectivités du Sméag, les membres du comité de pilotage de l'étude et les préfetures) et la diffusion large d'une synthèse, d'une plaquette d'information (1000 exemplaires) et d'un cd-rom (400 exemplaires) à l'attention des collectivités garonnaises.

Objectif poursuivi : présenter l'intérêt de ce premier travail sur l'ensemble des paysages garonnais et mettre en évidence la nécessité de le préciser et de le prolonger par des démarches sur des territoires de projet (communes, Communauté de communes, pays, etc.).

- **Mai à octobre 2008** : organisation de réunions à l'échelle de chaque département (31, 82, 47,33) destinées aux élus des collectivités garonnaises pour :

- ↳ présenter l'étude et l'intérêt d'intégrer des enjeux paysagers dans les politiques d'aménagement du territoire (documents d'urbanisme) ;
- ↳ préciser les outils disponibles (chartes paysagères, plans de paysage) et leur articulation possible avec les documents d'urbanisme (SCOT, PLU, etc.) ;
- ↳ présenter des expériences ayant été menées sur d'autres territoires ;

Objectif des réunions : identifier avant la fin 2008 des collectivités désireuses d'engager des démarches paysagères tests sur leur territoire en collaboration avec le Sméag et les Diren.

**Le cahier des charges des prestations à engager en 2009 pour mener les démarches paysagères sur les territoires identifiés tiendra compte des besoins des collectivités. Il sera présenté lors du DOB du budget de 2009 du Sméag.**

- **2008** : conduite, avec les collectivités volontaires, des études préalables (définition du territoire d'étude, organisation de la maîtrise d'ouvrage, analyse de l'existant, choix de la maîtrise d'oeuvre) et de diagnostic sur les territoires identifiés.

- **2009** : synthèse et retour d'expérience pour prolonger les diagnostics par l'identification de stratégies d'action (enjeux et programme d'actions) sur les territoires test ou initier des démarches similaires avec d'autres collectivités garonnaises.

La pertinence des autres actions proposées au débat d'orientations budgétaires (édition de guides, création d'un observatoire des paysages garonnais) sera étudiée avec les collectivités et partenaires du Sméag (Union régionale des Caue, CAUE des départements, VNF, etc.) lors des réunions évoquées ci-dessus.

**Le coût global prévisionnel (charges de personnel incluses) sur 2 ans (3 exercices budgétaires) est de 288 400 TTC au total :**

<b>Prévisions budget paysages 2008 (€)</b>	
<b>- Diffusion de l'étude paysagère (Testud/Arcadi + synthèse) : 10 400 €</b>	
- édition plaquette de communication 1000 exemplaires (cout basé sur plaquette SDE)	1500
- reproduction en 40 exemplaires imprimés: comité de pilotage initial + 6 collectivités Sméag + 16 élus Smeag + 4 préfectures (39)	2800
- réalisation 400 cédéroms gravés (devis reçu en janvier 2008))	1500
- impression 400 courriers	300
- routage (400 cd + plaquette com)	1000
- routage 40 exemplaires papier + cédérom + courrier + plaquette	800
- mise en ligne du document (frais prestataires)	1000
- reprographie de documents liés aux paysages	1500
<b>- Logistique (préparation réunions, location de matériel)</b>	<b>1000</b>
<b>- Animation (mi-temps 2008-2009) : diffusion étude, assistance des collectivités garonnaises, recherche de collectivités volontaires pour engagement de suites opérationnelles</b>	<b>45 000</b>
<b>TOTAL 2008</b>	<b>56 400</b>
<b>Prévisions budget paysages 2009/2010</b>	
- animation (mi-temps)	45 000
- prestations (contribution à 4 diagnostics territoriaux en préalable à lancement démarches) (coût unitaire des diagnostics territoriaux : 40000 € / diagnostic proprement dit et 3000 € de logistique et de communication)	172 000
- rédaction d'une synthèse et échanges sur les expériences	10 000
<b>TOTAL 2009/2010</b>	<b>232 000</b>
<b>TOTAL 2008-2010 (2 ans, 3 exercices budgétaires)</b>	<b>288 400</b>

Les opérations liées à la mise en valeur des paysages sortent des prérogatives de l'Agence de l'eau. En revanche, l'Etat, promoteur du projet, pourrait fédérer jusqu'à 80 % de financement. Il est prévu en 2008 de réunir un tour de table des financeurs. Selon le service des politiques de l'eau de la Diren de Midi-Pyrénées, il paraît possible de mobiliser 50 % de Feder interrégional alloué au Plan Garonne, même si le Plan Garonne n'était pas signé par le préfet.

Le plan de financement prévisionnel pour mener ce programme, compte tenu des échanges avec la Diren Midi-Pyrénées et sur proposition de celle-ci, serait le suivant :

<b>Parties</b>	<b>Taux de financement</b>	<b>Année 1 (2008)</b>	<b>Années 2 et 3 (2009-10)</b>
<b>TOTAL</b>		56 400 €	232 000€
<b>Sméag</b>	<b>20 %</b>	<b>11 280 €</b>	<b>46 400 €</b>
Feder Interrégional	50 %	28 200 €	116 000 €
Diren de Midi-Pyrénées et d'Aquitaine et autres	30%	16 920 €	69 600 €

**La Diren de Midi-Pyrénées doit préciser au Sméag les possibilités de financement extérieures au Sméag, étant entendu qu'aucune action ne sera engagée sans l'accord formel des partenaires financiers. Le cahier des charges sera réalisé en fonction des conclusions de la concertation en cours.**

**En résumé, je vous propose :**

- dans l'attente de l'accord des autres financeurs sur le programme général, **d'inscrire au budget de 2008 la somme de 10 400 euros** pour mener les actions du 1<sup>er</sup> semestre 2008, c'est à dire diffuser et promouvoir l'étude paysagère menée depuis 2006 et assurer une assistance technique aux collectivités visant à intégrer davantage la composante paysagère garonnaise dans les projets d'aménagement en liaison avec le fleuve; cette somme correspond à la part des collectivités du Sméag, pour l'ensemble du programme paysager en 2008.
- de n'engager la suite du programme qu'après accord des autres financeurs.

**Je vous prie de bien vouloir en délibérer.**

# SYNDICAT MIXTE D'ETUDES ET D'AMENAGEMENT DE LA GARONNE

---

## 3 - GARONNE BIOLOGIQUE : QUALITÉ ET MILIEUX

### 3.5 – Programme d'action sur les paysages garonnais

---

#### PROJET DE DÉLIBÉRATION

-----

VU le débat d'orientations budgétaires intervenu en séance du 8 novembre 2007 ;

VU l'étude paysagère menée dans le cadre du Plan Garonne,

VU le rapport du président ;

#### APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE COMITÉ SYNDICAL :

**DÉCIDE** de donner des suites à l'étude paysagère menée dans le cadre du plan Garonne en y consacrant un mi-temps à partir de 2008

**DIT** que l'engagement du programme d'actions proposé par la Diren Midi-Pyrénées sera conditionné à un financement extérieur au Sméag de 80 %

**SOLLICITE** les aides correspondantes auprès de l'Etat

**MANDATE** son Président pour formaliser et signer tous les actes en relation avec cette opération.

**DÉCIDE** d'inscrire **10 400 euros** au budget 2008 pour permettre de diffuser, d'engager la promotion et les suites de l'étude paysagère menée depuis 2006 et de permettre les dépenses liées à l'assistance technique aux collectivités visant à intégrer davantage la composante paysagère garonnaise dans les projets d'aménagement en liaison avec le fleuve.